
NORME INTERNATIONALE **ISO** 3526



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Huile essentielle de sauge d'Espagne

Oil of Spanish sage

Première édition — 1976-12-15

CDU 668.527.57.004.1 (46)

Réf. n° : ISO 3526-1976 (F)

Descripteurs : huile essentielle, sauge, spécification de matière.

LA NORME INTERNATIONALE ISO 3526

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration des Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3526 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*, et a été soumise aux Comités Membres en août 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Tchécoslovaquie
Allemagne	France	Turquie
Belgique	Inde	<u>Yougoslavie</u>
Bulgarie	Italie	

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Huile essentielle de sauge d'Espagne

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale fixe certaines caractéristiques de l'huile essentielle de sauge d'Espagne, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 RÉFÉRENCES

ISO/R 210, *Huiles essentielles — Emballage.*

ISO/R 211, *Huiles essentielles — Étiquetage et marquage des récipients.*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage.*

ISO/R 279, *Détermination de la masse volumique et de la densité relative des huiles essentielles.*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction.*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire.*

ISO/R 709, *Détermination de l'indice d'esters et de la teneur en esters des huiles essentielles.*

ISO 875, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol.*¹⁾

3 DÉFINITION

huile essentielle de sauge d'Espagne : Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des feuilles et des tiges de *Salvia lavandulifolia* Vahl spontanée.

4 SPÉCIFICATIONS

4.1 Aspect

Liquide mobile.

4.2 Couleur

Presque incolore à jaune pâle.

4.3 Odeur

Caractéristique, camphrée, rappelant celle des feuilles.

4.4 Densité relative à 20/20 °C

Minimum : 0,913

Maximum : 0,933

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum : 1,467 0

Maximum : 1,473 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

	Huiles type Jaen	Autres huiles
Compris entre	- 12° et 0°	+ 16° et + 24°

4.7 Solubilité dans l'éthanol à 80 % (V/V), à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 2 volumes d'éthanol à 80 % (V/V) pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.

4.8 Indice d'ester

Minimum : 14

Maximum : 57

5 ÉCHANTILLONNAGE

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon définitif : 25 ml.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 875.)